

tréal, car, s'il en existe qui ne spéculent pas pour leur propre compte et se contentent de leurs opérations de courtage, ils sont évidemment rares; nous n'en connaissons pas.

Quelle est, en effet, la garantie du client, quand son courtier spéculé? Leurs intérêts peuvent être diamétralement opposés. Le courtier doit être l'ami, le conseiller de son client. Va-t-il lui donner un avis qui ira à l'encontre de ses propres intérêts de spéculateur? Jamais. Le courtier — spéculateur cherche son intérêt avant celui de son client, ses avis sont intéressés et, partant, sujets à caution.

Pourquoi dans la dernière crise les courtiers n'ont-ils pas tenté le moindre effort pour éviter une débâcle, pour soutenir le marché. La raison est que les courtiers spéculent eux-mêmes et que leur intérêt leur commandait plutôt de laisser faire que de soutenir leurs clients.

La vraie cause des ruines dernières —, c'est que nous n'avons pas de courtiers au vrai sens du mot, mais qu'au parquet de la Bourse sont installés des spéculateurs de profession qui font la hausse ou la baisse selon leur intérêt du moment. En un mot à la Bourse ne gagnent que les courtiers.

Voilà ce que nous voulions dire à nos lecteurs. Si maintenant ils sont tentés de spéculer ils savent où ira leur argent.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

D'autre part, nous publions le rapport de la 29e Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Hoche-laga.

Dans notre précédent numéro nous avons dit quels ont été les résultats acquis de l'exercice terminé le 31 mai dernier.

Cependant, nous croyons devoir rappeler que les bénéfices résultant des opérations habituelles ont été de \$258,014.68, le plus fort chiffre de profits qu'ait fait jusqu'à présent la banque d'Hoche-laga dans une année commerciale. L'année précédente ces profits s'étaient élevés à \$199,525.98, l'augmentation est donc sensible et faite pour donner satisfaction aux amis de cette excellente institution financière.

Les Directeurs, les gérants à Montréal, MM. Prendergast et Giroux, les gérants des succursales et le personnel au complet qui ont travaillé avec ardeur et intelligence pour arriver à des résultats aussi splendides ont bien mérité les votes de remerciements des actionnaires.

Le Président M. F. X. Saint-Charles, qui est toujours sur la brèche et consacre à la Banque d'Hoche-laga tout son temps, toutes ses forces et toute son intelligence des affaires est un modeste. Il reconnaît bien sans doute que le succès ne

vient pas sans le travail, mais il fait une large part, dans la prospérité de la banque qu'il dirige, à l'activité des affaires en général, aux bonnes récoltes et aux bons prix qu'obtiennent tous les produits de la culture et de l'élevage.

Evidemment, les banques sont appelées à profiter de la prospérité générale du pays, mais celles qui sont les mieux dirigées, les mieux gérées, celles qui jouissent d'une plus grande confiance aux yeux du public sont celles mêmes qui en profitent davantage. C'est ce qui explique l'augmentation sensible et des affaires et des profits de la Banque d'Hoche-laga. Quand une institution financière fait produire 13 pour cent à son capital, tout en maintenant une réserve élevée, il n'y a aucun doute que, quelque soit l'état prospère des affaires en général, cette institution est digne de la confiance qu'elle inspire au public et fait preuve d'autant d'habileté que de prudence.

Nous voyons, en effet, au bilan que cette réserve ne s'élève pas à moins de \$4,200,000 sur un actif total de \$13,250,000; elle pourrait être réduite aisément d'un demi-million au moins sans aucun inconvénient, mais il est connu que l'esprit qui anime la direction de la banque d'Hoche-laga est plutôt celui de la prudence que du défaut contraire à cette qualité.

Il y a profit d'ailleurs à une politique sage et prudente. Une institution financière est surtout forte par la confiance qu'elle inspire et rien n'est plus propre à inspirer une confiance méritée que d'opérer prudemment.

Sur les bénéfices de l'année, le dividende habituel de 7 pour cent a été distribué aux actionnaires et il a été porté \$100,000 au Fonds de Réserve qui dépasse maintenant le million et représente 52 1-2 pour cent du capital.

Après une allocation de \$10,000 au Fonds de Pension des Employés sur lequel nous reviendrons plus loin, il reste au compte de Profits et Pertes une somme de \$25,662.08, somme supérieure de \$17,374.65 au solde créditeur de ce compte à la fin de l'exercice précédent.

Il est satisfaisant de constater une augmentation du solde créancier de ce compte qui, à proprement dire, devrait être considéré comme un Fonds de prévoyance en faveur des actionnaires et devrait être pourvu d'une somme suffisante pour assurer aux actionnaires le maintien du dividende au taux habituel. Comme question de principe, les reports à nouveau devraient garantir les dividendes futurs contre les éventualités fâcheuses, toujours possibles, car bien souvent l'imprévu arrive. Quand ces reports ont acquis une certaine importance, ils permettent d'améliorer les distributions de dividendes et leur trop plein sert à ali-

menter le Fonds de Réserve qui est la force d'une institution financière et la sauvegarde des actionnaires.

Le Fonds de Pension des Employés de la banque a eu sa part dans le partage des bénéfices, part plus large en raison de l'accroissement des profits. Ce Fonds, créé et doté au début par la générosité du Président, M. F. X. Saint-Charles, avait reçu l'an dernier une somme de \$5,000; il reçoit cette année \$10,000 pris sur les profits de la Banque. Mais M. Saint-Charles qui s'intéresse d'une façon toute spéciale à cette partie de son oeuvre a personnellement contribué de nouveau à augmenter ce Fonds. Le Président de la Banque d'Hoche-laga, à l'occasion de ses noces d'or a reçu du personnel de la Banque un témoignage d'estime et de respect qui l'a profondément touché. Il lui était difficile, à cette occasion, de rassembler tout le personnel pour lui exprimer sa gratitude, il a donc réuni l'état-major, se réservant de témoigner à ceux que le devoir forçait de rester à leur poste la reconnaissance qu'il leur gardait au coeur. C'est en vue de leur prouver qu'il ne les oublie pas que M. Saint-Charles a remis au chef de comptabilité pour qu'il le verse au Fonds de Pension des employés, un chèque de \$1,060, montant de ses jetons de présence durant l'année. M. Saint-Charles n'a pas soufflé mot de ce don généreux à l'assemblée des actionnaires, il nous pardonnera d'être moins discret que lui.

Maintenant que nous avons analysé les profits de l'année et leur partage, il nous reste à examiner le bilan aussi brièvement que possible. Il nous serait facile de le dépeindre d'un mot en disant que partout où une augmentation est désirable cette augmentation existe et que partout où on peut souhaiter une diminution dans les chiffres, cette diminution apparaît.

Nous ne parlerons que pour mémoire du capital qui est de \$2,000,000, maintenant complètement versés et du fonds de réserve qui a atteint \$1,050,000. Chiffres respectables mais qui grossiront encore avec le temps comme conséquence du développement continu des opérations de la banque.

La circulation est en augmentation de \$300,000 et les dépôts du public sont supérieurs de \$800,000 à ceux de l'an dernier pour une somme totale de plus de 8 millions: c'est également une augmentation qu'il faut noter dans le chiffre des escomptes et prêts courants, elle est de près de \$1,300,000 qui atteignent environ \$8,700,000.

Ces chiffres dénotent et la confiance croissante du public économe et une augmentation de la clientèle commerciale.

Quant aux billets en souffrance ils se réduisent à \$625, c'est-à-dire à rien proportionnellement au chiffre des escomptes.